



Trame Verte et Bleue : Création d'un boisement au lieu dit « La Chaudière »

Porteur de projet :
Communauté Urbaine d'Arras

Descriptif du projet :
Création d'un boisement au lieu dit « La Chaudière », situé à Saint Laurent Blangy.

Enjeu, contenu du projet

Objectifs et enjeux du projet

- Stratégie du projet

Le boisement du lieu-dit « La Chaudière » à Saint Laurent Blangy est situé sur un axe structurant de la Trame verte et bleue de l'Arrageois visant à reconnecter les forêts au nord de l'agglomération (Vimy notamment) à la vallée humide de la Scarpe.

- Objet technique

Recréer une véritable capacité d'accueil écologique sur ce secteur avec notamment la multiplication des effets de lisières, la plantation d'arbustes à baies, la création et le maintien de prairies calcicoles... 13 800 plants (hêtres, chênes charmes...) ont été plantés.

- Aspect structurant du projet

Reconnecter les forêts du nord à la vallée humide de la Scarpe

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ?
OUI

Nature du projet :

Schéma Trame verte et bleue

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
NON
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
OUI
- Localisation et point(s) d'accès - par quels modes ?

Voies routières

Ligne de bus
Voies douces à moyen terme

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles ?
OUI, 15 ha dans une zone au relief accentué peu propice à l'exploitation agricole.
- si le projet consomme des espaces agricoles a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain).

NON

Logement

- le projet produit il des logements ?
NON

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation) :

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

Les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93, de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

Les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.